

Outil d'orientation

Données indicatives sur les salaires d'entrée dans le domaine social

Quel salaire puis-je demander après ma formation ? Cette question se pose souvent pour les diplômé-e-s de formations professionnelles initiales et d'écoles supérieures du domaine social. Ce document est conçu comme une aide et une orientation pour les **personnes débutant une activité professionnelle**.

Au niveau suisse, de grandes différences existent en ce qui concerne le montant des salaires. Cela peut dépendre de la région, de l'âge ou du type d'entreprise. Dans ce contexte, il est difficile d'articuler des recommandations concrètes. Nous donnons ici quelques données clés obtenues sur la base du [calculateur de salaires \(Salarium\) de l'Office fédéral de la statistique](#) (OFS), et indiquons certaines sources d'informations et des interlocuteurs possibles.

Concrètement, les profils pris en considération sont les suivants : attestation fédérale professionnelle (AFP), certificat fédéral de capacité (CFC) ainsi que niveau École supérieure (ES). Pour chaque cas, une estimation de profil correspondant au niveau de formation est proposée.

Si vous souhaitez des indications plus précises en fonction de votre profil personnel, nous vous conseillons de préciser celui-ci directement dans [le calculateur de salaires de l'OFS](#).

Calculs pour différents profils

Le calculateur de salaires de l'OFS donne des informations détaillées sur les salaires médians¹ en Suisse. Dans ce contexte, le domaine social ne peut pas être sélectionné comme champ professionnel unique. Il y a une subdivision entre « Action sociale sans hébergement » et « Hébergement médico-social et social ». Une autre distinction est faite, pour le calcul, selon la taille de l'entreprise (nombre d'employé-e-s). Ci-après, nous donnons des informations pour les entreprises de moins de 20 employé-e-s, de 20 à 49 employé-e-s et de 50 employé-e-s et plus.

IMPORTANT : l'OFS distingue les salaires en fonction du sexe et du statut de séjour, parce que ces différences reflètent malheureusement la réalité sur le terrain. SAVOIRSOCIAL se prononce résolument en faveur de l'égalité salariale, indépendamment de ces deux facteurs. C'est pourquoi, nous indiquons ci-après toujours le salaire d'un Suisse de sexe masculin (la valeur la plus élevée lors du calcul). Nous précisons également la fourchette salariale entre les régions où les salaires sont les plus bas (Tessin) et les plus élevés (Zurich) et en dérivons le salaire moyen.

Il existe plusieurs catégories dans « Hébergement médico-social et social » : hébergement médicalisé, maisons pour personnes âgées, institutions pour toxicomanes, établissement pour les traitements psychosociaux, institutions pour personnes handicapées, foyers pour enfants et adolescents, maisons d'éducation, autre action sociale avec hébergement

Les catégories suivantes sont proposées dans « Action sociale sans hébergement » : action sociale sans hébergement pour personnes âgées et pour personnes handicapées, crèches et garderies d'enfants, œuvres de bienfaisance, organisations caritatives, autres (activités d'adoption, visites à des personnes malades, conseils d'économie domestique, traitement ambulatoire, assistance pour personnes toxicomanes et alcooliques, etc.)

¹ Cela signifie que la moitié des salarié-e-s de la population considérée gagne moins et que l'autre moitié gagne plus que le salaire médian.

Niveau AFP – aide en soins et accompagnement
Profil

Groupe de professions : Personnel soignant / Position : sans fonction de cadre / Horaire hebdomadaire : 42 / Formation : Apprentissage complet. **NOTE** : Malheureusement, le calculateur de salaire ne fait pas la différence entre CFC et AFP. Cette estimation s'applique plutôt au CFC. / Âge : 19 ans / Années de service : 0 année / Nombre de salaire mensuels : 13

Salaire médian mensuel Action sociale	Dispersion (CHF)		Moyenne (CHF)
Salaire médian mensuel Hébergement			
Moins de 20 employés	3760	4576	4168
20 - 49 employés	3888	4694	4291
50 employés et plus	4147	5006	4577
Salaire médian mensuel Hébergement			
Moins de 20 employés	3947	4764	4356
20 - 49 employés	4049	4887	4468
50 employés et plus	4318	5213	4766

Niveau CFC – assistant/e socio-éducatif/-ve
Profil

Groupe de professions : Personnel soignant / Position : sans fonction de cadre / Horaire hebdomadaire : 42 / Formation : Apprentissage complet / Âge : 22 ans / Années de service : 0 année / Nombre de salaire mensuels : 13

Salaire médian mensuel Action sociale	Dispersion (CHF)		Moyenne (CHF)
Salaire médian mensuel Hébergement			
Moins de 20 employés	3891	4697	4294
20 - 49 employés	3991	4818	4405
50 employés et plus	4257	5138	4698
Salaire médian mensuel Hébergement			
Moins de 20 employés	4051	4891	4471
20 - 49 employés	4156	5017	4587
50 employés et plus	4432	5351	4892

Niveau ES (éducation sociale, éducation de l'enfance, action socioprofessionnelle, animation communautaire)
Profil

Groupe de professions : Profession intermédiaire des services juridiques, sociaux et assimilés / Position : sans fonction de cadre / cadre inférieur / Horaire hebdomadaire : 42 / Formation : Apprentissage professionnelle supérieure, écoles supérieures / Âge : 27 ans / Années de service : 0 année / Nombre de salaire mensuels : 13

Salaire médian mensuel Action sociale	Dispersion (CHF)		Moyenne (CHF)
Salaire médian mensuel Hébergement			
Moins de 20 employés			
Sans fonction de cadre	4818	5816	5317
Cadre inférieur	5192	6268	5730
20 - 49 employés			
Sans fonction de cadre	4942	5967	5455
Cadre inférieur	5326	6429	5876
50 employés et plus			
Sans fonction de cadre	5271	6364	5818
Cadre inférieur	5680	6857	6269
Salaire médian mensuel Hébergement			
Moins de 20 employés			
Sans fonction de cadre	5017	6057	5537
Cadre inférieur	5406	6526	5966
20 - 49 employés			
Sans fonction de cadre	5147	6213	5680
Cadre inférieur	5546	6695	6121
50 employés et plus			
Sans fonction de cadre	5489	6626	6058
Cadre inférieur	5915	7140	6528

Autres calculateurs de salaire :

- Le calculateur de salaire de l'USS (Union syndicale suisse) permet de savoir combien les salarié-e-s exerçant la même activité et possédant les mêmes qualifications gagnent habituellement : <https://www.salaire-uss.ch/>
- Le portail de l'emploi jobs.ch permet de comparer les statistiques de salaire pour une profession donnée (avec la possibilité de filtrer par région) : <https://www.jobs.ch/fr/salaire>

Autres sources avec recommandations de salaires ou statistiques salariales :

- **AvenirSocial :**
Publication « Droit du travail et salaires dans le travail social en Suisse » (2016).
Commande et informations complémentaires sur : <https://avenirsocial.ch/fr/publications/brochures-professionnelles/>
- **Kibesuisse (Fédération suisse pour l'accueil de jour de l'enfant) :** infos sur : <https://www.kibesuisse.ch/publikationen> > publication : «Lohn- und Anstellungsempfehlungen für Kindertagesstätten» (2021, en allemand) et sur <https://www.kibesuisse.ch/fr/prestations/publications-et-etudes>, publication : « Recommandations pour la rémunération et l'engagement du personnel des organisations d'accueil familial de jour » (2021)
- **CURAVIVA, l'association de branche des prestataires au service des personnes âgées :**
Infos sur : <https://www.curaviva.ch/Fachinformationen/Human-Resources-und-Karriere/Arbeitsbedingungen/PIqMQ/#lohn-2>
- **INSOS, l'association de branche des prestataires de services pour les personnes en situation de handicap :**
Salaires dans les entreprises d'insertion professionnelle (ateliers protégés) : <https://insos.ch/assets/Dateien/Recommandations-salaires.pdf>
- **SBSB (Schweizerischer Berufsverband Sozialbegleitung) :**
Recommandations de salaires (en allemand) : https://sbsb.ch/wp-content/uploads/2020/08/Lohnempfehlung_SBSB.pdf
- **VAS Verband Arbeitsagogik Schweiz :**
Recommandations de salaires accompagnateur/-trice socioprofessionnel-le dipl. (en allemand) : <https://www.vas-arbeitsagogik.ch/arbeitsagogik/lohnempfehlung/>
- **ODEC (Association suisse des diplômées et diplômés des Écoles supérieures) :**
Brochure sur les salaires des diplômé-e-s ES, disponible sur commande au prix de CHF 20.- (membres) / 50.- (non-membres)
Infos sur : www.odec.ch/salaires
- **Amt für Wirtschaft und Arbeit Kanton Zürich :**
Nouveau livre annuel sur les salaires, avec une vue d'ensemble complète des salaires régionaux, en fonction des professions et des secteurs, et des salaires minimaux en Suisse. Infos (en allemand) sur : <https://www.zh.ch/de/wirtschaft-arbeit/arbeitsbedingungen/lohnunterbietung/lohnbuch.html>

SAVOIRSOCIAL, actualisé le 15 novembre 2022.